

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Réalisation de diagnostics environnementaux, de mesures d'enjeux, de détermination des impacts et de recherches de mesures de compensations sur le territoire de SAINT-LOUIS Agglomération

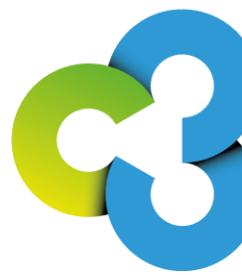
4. Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71313000-5	Services de conseil en ingénierie de l'environnement
71400000-2	Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique et environnementale de l'offre	60 %
2	Prix	40 %



6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°25-117740 du 21/10/2025.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

ARCHIMED ENVIRONNEMENT
5 rue du Talus
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Montant des prestations :

Le montant de la rémunération de l'accord-cadre est fixé par application du bordereau des prix unitaires aux quantités réellement exécutées par bon de commande.
L'accord-cadre est fixé sans montant minimum et avec un montant maximum de 215 000€ HT sur l'ensemble de sa durée, reconductions comprises.

pour un montant total estimatif de 137 800 € HT, tel qu'il ressort de la simulation financière complétée par le candidat.

Date d'attribution du marché : Mercredi 10 décembre 2025

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mercredi 10 décembre 2025

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mardi 16 décembre 2025

